



AVIS DE MARCHÉ MARCHÉ DE SERVICES

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de Petit-Canal

Correspondant : M. MORNAL Blaise, Le Maire,

17, rue de l'Eglise, 97131 PETIT CANAL. Tél : 0590226204. Courriel : mairie@villepetitcanal.fr . Adresse internet : <https://petit-canal.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Prestation d'encadrement et d'animation des enfants durant la pause méridienne

Procédure N° : 2026-CME-007

Mots descripteurs :

Prestation de service

Lieu d'exécution : Petit Canal

Prestations divisées en lots : Oui

Lot n°1 – Ecole élémentaire du bourg

Lot n°2 – Ecole primaire F. COLINE

Lot n°3 – Ecole primaire A. BOREL

Lot n°4 – Ecole primaire de Gros Cap

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois avec possibilité de reconduction

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par des prix forfaitaire Prix global et forfaitaire révisable. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Fonds Propres

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Se référer à l'article 5 du règlement de la consultation

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Valeur technique (60 %)
2. Prix des prestations (40 %)

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert

Date limite de réception des offres :

Vendredi 17 Juillet 2026 (12:00 heure locale)

Délai de validité des offres :

180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de consultation.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de la Guadeloupe 34, Chemin des Bougainvilliers Cité Guillard 97100 BASSE TERRE Tél : 05 90 38 49 00 Télécopie : 05 90 81 96 70 Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr Site internet : www.telerecours.fr

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La candidature et offre sont déposés via la consultation sur le profil acheteur de la Ville: <http://www.marches-securises.fr>.

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/06/26

Le Maire, Blaise MORNAL